



L'écho des collines de Mouilleron-St-Germain.

Petit Journal de Campagne N°2

www.facebook.com/MouilleronSaintGermain/



Le 01/04/2020

Quoi de neuf après 15 jours de confinement ?

I – Continuité du service public et civisme :

Mairie, services, élus : nous continuons...

- L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h : 02.51.00.30.34. Les emails sont lus tous les jours : accueil@mouilleronstgermain.fr
- Monsieur le Maire et les secrétaires font un point quotidien en mairie, ils continuent d'assurer un service de veille active, par la mise en œuvre des directives préfectorales et le relais des dispositions régionales, départementales et communautaires.
- Les agents techniques réalisent des rondes de contrôle des équipements municipaux. Ils réalisent des travaux d'entretien d'espaces verts et des coupes, en respectant les précautions sanitaires. Des travaux de confortement des bas-côtés de la voie reliant le giratoire de St Sauveur à La Petite Roche ont été opérés cette semaine, sécurisant ainsi cette voie de déviation.

Ordures Ménagères :

- Après une interruption liée au COVID-19 et une réorganisation au sein du SCOM85, **la collecte des sacs jaunes reprend** à compter du 2 avril selon le calendrier habituel de collecte. **Mardi 7 avril** pour St Germain l'Aiguiller, et **Vendredi 10 avril** pour Mouilleron-en-Pareds. **Sortez bien vos sacs la veille au soir.**
- Si vous n'avez **plus de sacs jaunes chez vous, contactez-nous à la mairie.**
- **Textiles : la collecte est interrompue.** Merci de ne plus déposer de textiles dans les bornes Le relais.
- **Verre / Papier :** la collecte des bornes d'apport volontaire continue d'être assurée. Mais, afin de limiter les déplacements de chacun, nous recommandons d'éviter autant que possible les dépôts.
- **RAPPEL : Le dépôt de déchets verts est fermé,** tout comme les déchèteries du SCOM85.

La Poste :

- Le guichet de la commune est fermé au public, le guichet ouvert le plus proche est à Chantonnay.
- **Le courrier et les colis continuent d'être distribués les mercredis, jeudis et vendredis.**

Eglise et Cimetières :

Ces lieux de prière et de recueillement restent ouverts pour le moment. Si vous vous y rendez, merci de respecter néanmoins les règles de distanciation et les gestes barrières.

II – Action sanitaire, sociale et solidaire, au profit du bien-être de tous

Personnes âgées, isolées :

- En cas de besoin ou d'isolement, n'hésitez pas à appeler **le CCAS, à la mairie : 02.51.00.30.34.** Nos personnes âgées se portent bien, alors continuons la protection.

Enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire :

- **RAPPEL** : Un service de garde d'enfants est à la disposition exclusive **des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire**. Le premier contact se fait auprès des directrices des écoles. Pendant les vacances de Pâques, le centre FARANDOLE pourra ouvrir ses portes pour ses mêmes enfants, et dans la limite de 10 enfants maximum (Tél : 02.51.50.20.53). Pour les moins de 3 ans : contacter la communauté de communes : 07.76.06.13.01

Services de Santé et de Dépendance :

- Le service d'aide à domicile ADMR a suspendu les interventions ménage et les interventions jugées non essentielles : Les aides à domicile font les courses et l'aide à la personne (toilette, douche, aide au lever, transfert, aide au repas...)
- La Pharmacie et le Pôle Santé sont en première ligne dans cette crise sanitaire. N'allez pas au Pôle Santé sans rendez-vous. Téléphoner **au 02.51.00.34.18**.
- **A l'EHPAD La Clé de Sol** :
À ce jour pas de cas COVID, ni dans les résidents, ni dans le personnel. Les mesures de protection sont renforcées, à savoir + de temps de présence des équipes qui travaillent chacune sur un secteur séparé. Ceci évite des contaminations croisées et permettra de réagir en cas de COVID.
Les résidents vont bien pour la plupart même si leurs proches leur manquent et que le temps leur dure. Des séances WhatsApp, Skype, un bulletin d'animation hebdomadaire, beaucoup de photos, de petits mots, des dessins de l'entourage permettent de recréer du lien.
L'EHPAD reçoit de nombreux messages de soutien, et des dons de matériel. Les équipes et la directrice se sentent soutenues : « C'est essentiel ! Un grand merci à tous !!!! »

Sophrologue et Psychologue se mobilisent et nous les en remercions :

- Un dispositif national d'écoute et de soutien est déployé pour surmonter les difficultés psychologiques engendrées par la crise sanitaire : stress, épuisement, difficulté à vivre le confinement : numéro vert, 24h/24 et 7J/7 : **0 800 130 000**
- **Mme Patricia JADAULT**, psychologue du Pôle Santé intercommunal de Mouilleron-St-Germain est également à votre écoute au 06.72.79.13.64
- Tout comme **Mme Isabelle OERTHER BORDE**, sophrologue du Pôle Santé intercommunal de Mouilleron-St-Germain au 06.85.51.34.34

Handicap et Confinement :

- Un numéro vert d'écoute et d'assistance, le **0805 030 068** est ouvert pour les personnes en situation de handicap et leurs proches qui ne sont pas accompagnés par un établissement social ou médico-social.

Violences intrafamiliales :

En cette période de confinement qui oblige un huis clos au sein des familles, soyez attentifs et actifs contre les comportements violents.

- Les femmes victimes de violences peuvent se rendre en pharmacie et donner l'alerte auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre. Une Ligne d'écoute le **3919** est également à disposition du lundi au samedi.
- Enfance en danger. Ces jours-ci, les enfants maltraités sont encore plus vulnérables. Aussi, que vous soyez un enfant victime, un parent en difficulté qui se sent "à bout", un voisin qui entend des cris et qui suspecte des faits de maltraitance... **Appelez le 119**.

Accidents domestiques :

- Vous êtes nombreux à vous occuper de votre jardin ou de votre maison. Or, les sapeurs-pompiers notent une augmentation des interventions pour chutes de toit ou d'échelle, blessures par tronçonneuses, tondeuses, ... cela tend l'activité du centre 15 (régulation médicale) et cela augmente le nombre de personnes accueillies aux urgences. ATTENTION à bien respecter les mesures de sécurité et de prudence durant vos activités domestiques.

III – Du côté des acteurs économiques et associatifs

Associations :

- Nous remercions les associations qui prennent le temps d'appeler leurs adhérents et relaient les informations et consignes. Pour beaucoup, les relations persistent à minima grâce au numérique. Bravo à tous, vous savez faire preuve d'ingéniosité et d'imagination.

Les entreprises :

- Les directions sont en lien permanent avec les élus pour anticiper les besoins, parer aux urgences et préparer l'après crise COVID.
- **ZOOM sur les usines agroalimentaires :**
Fleury Michon et la STAM-Poiraud Groupe LDC continuent leurs activités respectives.
On pense à elles, et à tous leurs salariés. Merci !

Dispositif « Allo PME » et Dispositif Départemental :

- Conséquences économiques de l'épidémie de Coronavirus : les CCI Pays-de-la-Loire ont créé un dispositif d'appel régional CCIPDL : « ALLO PME 02 40 44 6001 » afin de répondre aux questions des chefs d'entreprises.
- Le département est également au côté des entreprises vendéennes et a pris de nombreuses mesures de soutiens : <http://www.vendee.fr/Economie-et-entreprises/Entreprises/64586-Le-Departement-aux-cotes-des-entreprises-vendeennes>

RAPPEL : S'alimenter sur la commune :

- J'm c légumes vend ses fruits et légumes sur commande et livraison via le 06.23.94.13.50.
- Votre Boulangerie (02.28.13.91.24) est ouverte du mardi au vendredi de 6h30 à 13h15, et les samedis et dimanches de 7h à 13h. Le distributeur de pain fonctionne 7/7j Rue Nationale.
- Le restaurant L'Alexandrin propose les midis des plats à emporter, les vendredis et samedis soirs des pizzas, burgers, paninis. 02.51.00.34.15. Un service livraison est mis en place.

La rubrique en + :

Trois conseils pour recycler vos déchets verts de jardin

(Extrait du journal OUEST France du 1^{er} avril)

Le beau temps et le confinement poussent à prendre soin de son jardin. Mais que faire de ses déchets verts quand les déchetteries sont fermées en raison du coronavirus ? Valorisons-les.

- Le brûlage et les dépôts sauvages ne sont pas les solutions. Ce sont des atteintes à notre environnement. Eviter aussi de déposer vos tontes de pelouse dans vos bacs à ordures, c'est très lourd pour le ripeur, et ce ne sera pas valorisé. Ne considérons pas les végétaux comme des déchets, mais comme une ressource.
- Utiliser la tonte de pelouse en paillage. Pratiquer le « mulching » c'est-à-dire laisser la tonte de pelouse sur place, cela nourrit le sol. Vous pouvez aussi mettre la tonte dans le composteur avec les épluchures de légumes, dans 7 à 8 mois cela fera un bon terreau.
- Des branchages pour les insectes : Vous pouvez lier des branchages en fagot et les déposer au pied de votre haie ou dans un petit coin. Les insectes et hérissons, amis des jardins, vont particulièrement apprécier.

Des pratiques à tester, et pourquoi pas à conserver, à l'avenir, pour notre environnement.

Rappel des règles de bon voisinage :

Les nuisances sonores qu'engendrent le bricolage, le jardinage et l'usage d'outils à moteur thermique, n'est autorisé par arrêté préfectoral, qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

*« Je tiens à souligner votre civisme,
votre implication dans cette épreuve que nous traversons.
Je suis fier et heureux de constater que vous respectez les règles de confinement
et je vous en suis reconnaissant au nom de nos concitoyens,
de leur santé et du respect des personnels soignants. »*

**Valentin JOSSE,
Maire**